

Guide sur les avis de réunion



Mayor's Office for
People with Disabilities

INTRODUCTION

Ce guide est conçu pour aider les agences municipales et leurs facilitateurs des services aux personnes handicapées (Disability Service Facilitators) à préparer des avis, des affiches et d'autres supports publicitaires qui fournissent des informations sur l'accès des personnes handicapées aux événements et aux réunions de l'administration de la Ville de New York. S'assurer que les informations concernant l'accessibilité sont facilement disponibles nécessite une planification minutieuse. Ce guide aidera à cette planification, y compris les informations concernant les avis de réunion, la communication efficace lors de l'événement, l'accès à l'événement ou au lieu de la réunion, ainsi que la disponibilité des documents accessibles lors de l'événement ou de la réunion.

L'accès des personnes handicapées aux événements et aux réunions organisés par l'administration et ouverts au public est essentiel au bon fonctionnement de la Ville de New York. Nous voulons être inclusifs et faciliter la participation aux programmes, services et activités de l'administration aux New-Yorkais qui souffrent d'un handicap, soit un New Yorkais sur huit selon l'enquête communautaire du recensement américain de 2014.

AVIS D'ÉVÉNEMENT ET DE RÉUNION

La loi de la Ville exige que tous les supports publicitaires comme les annonces, affiches, invitations et avis pour les événements et réunions ouverts au public (que ce soit sous forme imprimée ou électronique) contiennent des informations sur l'accessibilité des locaux et autres aménagements pour les personnes handicapées. Les documents doivent fournir des coordonnées, y compris une adresse e-mail et un numéro de téléphone pour les questions concernant les aménagements, ainsi que le délai dans lequel faire la demande. Le délai raisonnable pour déposer les demandes est de 48 à 72 heures avant la réunion ou l'événement, ce qui laisse à l'agence municipale suffisamment de temps pour organiser les aménagements.

La loi de la Ville exige que les avis d'événements, dans la mesure du possible pour le type de support choisi, incluent des informations concernant la disponibilité des éléments suivants :

- accessibilité en fauteuil roulant
- système de traduction en temps réel des communications
- interprétation en langue des signes
- systèmes d'assistance pour malentendants et, le cas échéant, le type spécifique de système, notamment les systèmes d'assistance pour malentendants à boucle d'induction
- tout autre aménagement pour les personnes handicapées qui sera disponible sur le ou les sites de l'événement.

La loi exige que les symboles internationaux figurant dans ce guide soient utilisés pour fournir des informations sur les aménagements disponibles.

Les informations supplémentaires pouvant être fournies dans les avis incluent :

- l'emplacement de l'arrêt de bus le plus proche
- l'emplacement de la station de métro accessible la plus proche
- le parking le plus proche
- les zones réservées aux besoins des animaux d'assistance
- une demande aux participants de s'abstenir d'utiliser de l'eau de Cologne ou d'autres parfums pour accueillir les personnes souffrant d'allergies graves, de maladies environnementales, de sensibilité chimique multiple ou de handicaps connexes.

MODIFICATIONS RAISONNABLES

Les agences municipales devraient organiser les réunions publiques dans des locaux accessibles. Si cela s'avère impossible, l'agence doit fournir des services raisonnables aux personnes qui n'ont pas pu accéder au lieu de la réunion, par exemple, en fournissant un accès à distance par vidéo. En outre, si une agence fournit des documents écrits lors d'une réunion publique, ceux-ci doivent être fournis dans d'autres formats tels que les gros caractères, le braille ou en format audio, sur simple demande.

COMMUNICATION EFFICACE

À l'heure de choisir une aide ou un service de communication, l'agence municipale est tenue de donner la priorité à l'aide ou au service demandé par la personne handicapée. L'agence municipale doit honorer le choix de la personne, à moins qu'elle ne puisse démontrer qu'un autre moyen de communication efficace est disponible, ou que l'utilisation du moyen demandé entraînerait une modification fondamentale de la nature d'un service, d'un programme ou d'une activité, ou une charge financière et/ou administrative excessive. Si le choix exprimé par la personne handicapée entraîne une charge excessive ou une modification fondamentale, l'entité publique a toujours l'obligation de fournir une aide ou un service alternatif permettant une communication efficace, s'il en existe un.

Pour déterminer si une aide ou un service particulier entraînerait des charges financières et/ou administratives excessives, l'agence municipale doit prendre en considération le coût de l'aide ou du service particulier à la lumière de toutes les ressources disponibles pour financer le programme, le service ou l'activité, ainsi que de l'impact sur d'autres dépenses ou opérations. La décision selon laquelle une aide ou un service particulier entraînerait une charge excessive doit être prise par un haut fonctionnaire, d'un grade minimum équivalent à un chef de département, et doit inclure un exposé écrit des motifs pour lesquels celui-ci en est arrivé à cette conclusion.

Voici quelques entreprises et organisations qui fournissent des interprètes en langue des signes ou des services de transcription CART à New York :

Accurate Communication - 646-873-4000

(Département des services municipaux [Department of Citywide Services] de la Ville de New York a un contrat avec cette entreprise)

Sign Language Resources, Inc. - 888-964-5553

Comprehensive Network - 718-382-2020

New York Society for the Deaf - 212-366-0066

Deaf & Hard of Hearing Interpreting Services Inc. - 212-647-1092

All Hands in Motion - Pro. Sign Language Interpreters, LLC. - 718-997-0472

DOCUMENTATION IMPRIMÉE

Tous les avis et autres documents imprimés doivent l'être en caractères d'une taille de 18 points au minimum. Utilisez des caractères gras car des lettres épaisses améliorent la lisibilité du contenu imprimé. Assurez le contraste des couleurs en utilisant soit un fond clair avec une impression sombre, soit un fond sombre avec une impression claire. Évitez les polices cursives décoratives (y compris l'italique) et évitez de n'utiliser que des lettres majuscules car ces formes d'impression rendent la distinction entre les lettres plus difficile.

DOCUMENTATION NUMÉRIQUE

Tous les documents numériques doivent être dans un format accessible aux personnes qui présentent une déficience visuelle ou qui utilisent un lecteur d'écran. Par exemple, les documents Word, PDF accessibles ou HTML de base sont des formats accessibles. Documentation numérique.

SYMBOLES

Lorsque vous fournissez des informations sur les aménagements déjà en place, il pourrait être plus efficace d'utiliser des symboles universellement reconnus au lieu de mots comme suit :



L'emplacement est accessible aux personnes en fauteuil roulant et utilisant d'autres aides à la mobilité.



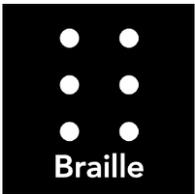
Des interprètes en langue des signes sont mis à disposition.



Un système de boucle d'induction est en place.



Un système d'assistance pour malentendants est en place (indiquez le type de système : infrarouge, FM ou de boucle d'induction).



Les documents imprimés sont fournis en braille.



Les documents imprimés sont fournis en gros caractères.



Le sous-titrage en temps réel est fourni.

[Téléchargez le symbole universel d'accessibilité ici](#)

[Téléchargez tous les autres symboles accessibles ici](#)

Exemple d'invitation formelle

À qui de droit,

Vous êtes cordialement invité(e) à rejoindre le Bureau du maire pour les personnes handicapées (Mayor's Office for People with Disabilities, MOPD) de la Ville de New York pour une réunion afin de discuter de l'accessibilité. Lundi 6 juin 2016 de 15 h à 16 h au 100 Gold Street, 2e étage, New York, État de New York.

Veillez confirmer votre présence en envoyant un e-mail à l'adresse rsvp@mopd.nyc.gov et en prenant soin d'indiquer le nom et les titres des participants et de leur organisation affiliée au plus tard à l'heure de fermeture des bureaux le jeudi 2 juin.

Accès prévu :



L'entrée principale du 100 Gold Street est équipée d'une porte automatique et est accessible aux personnes en fauteuil roulant, ainsi qu'aux autres personnes handicapées. La réunion sera traduite par un interprète ASL et un système CART ; un système de boucle d'induction sera fourni dans la salle de réunion. Les toilettes situées au deuxième étage, y compris les toilettes pour un seul utilisateur, sont accessibles à tous. Pour plus d'informations ou pour toute demande concernant l'accessibilité, veuillez envoyer un e-mail au facilitateur des services aux personnes handicapées (Disability Service Facilitator) du MOPD à l'adresse mopd_dsf@mopd.nyc.gov ou appeler le (212) 555-5555 d'ici le 4 juin.

Exemple du flyer de l'événement

Défilé de la fierté des personnes handicapées (Disability Pride Parade) de la Ville de New York

**Lundi 10 juillet 2016
à 11 h**

Union Square Park

Accès prévu :



Le parcours du défilé est entièrement accessible. Des toilettes mobiles accessibles à tous, des interprétations ASL et CART, et un système de boucle d'induction seront fournis.

Pour demander des services supplémentaires, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse MOPD_DSF@cityhall.nyc.gov ou appeler le 212-788-2830 d'ici le 7 juillet.



**Mayor's Office for
People with Disabilities**

Exemple Facebook (espace limité)



New York City Mayor's Office for People
with Disabilities

15 janvier

Le 26 janvier, rendez-vous à la NYPL Bibliothèque publique de New York (The New York Public Library, NYPL) #DescribeAthon17 de 12 h 00 à 18 h 45 à la Bibliothèque de livres audio et en braille Andrew Heiskell (Heiskell Andrew Heiskell Braille and Talking Book Library), et aidez à rendre la vidéo sur le Web plus accessible aux spectateurs aveugles. Pour en savoir plus, consultez cette page : <http://on.nypld.org/2itnIKT#a11y>

Describeathon 2017

Jeudi 26 janvier

De 12 h 00 à 18 h 45

Bibliothèque de livres audio et en braille Andrew Heiskell



New York
Public
Library



Les entrées et les toilettes sont accessibles à tous. Pour d'autres questions concernant des aménagements supplémentaires, veuillez envoyer un e-mail à l'adresse Jsmith@NYPLemail.com 72 heures avant l'événement

Describeathon 2017 : aidez à rendre vos vidéos Web préférées accessibles !

Aidez à rendre les vidéos sur le Web plus accessibles aux spectateurs aveugles en mettant votre voix à contribution pour le DescribeAthon17.

Exemple Twitter (espace limité)



NYC MOPD @NYCDisabilities 28 décembre

Des légendes du jazz soutenant la fierté des personnes handicapées, une programmation à ne pas manquer de musiciens de jazz recueillant des fonds pour le défilé de la fierté des personnes handicapées 2017 winterjazzfest.com/jazzlegends

Des légendes du jazz *soutenant* la fierté des personnes handicapées



Jimmy Cobb



George Coleman



Benny Golson



Harold Mabern



Ron Carter

Et bien d'autres.

Levée de fonds pour le défilé de la fierté des personnes handicapées 2017
- le 5 janvier, de 18 h 30 à 21 h 30



Ce lieu dispose d'une entrée et de toilettes accessibles à tous.

Pour les demandes d'aménagement, contactez-nous par e-mail à l'adresse nycpres@gmail.com 72 heures avant l'événement.

Si vous avez d'autres questions concernant vos avis, veuillez nous contacter le



**Mayor's Office for
People with Disabilities**

au (212) 788-2830.